

Information Municipale

24 Janvier 2017



Mairie de Marchémoret

1) Coupure d'électricité :

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins des administrés, la société ENEDIS a programmé des travaux sur notre commune.

Ces travaux entraîneront une coupure d'électricité le vendredi 3 février de 9h00 à 11h30

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions par avance de votre compréhension.



2) Environnement :

Collecte des Encombrants 2017:

Mercredi 1^{er} février – Mercredi 3 mai – Mercredi 2 août – Mercredi 8 novembre

Nous vous rappelons que les encombrants sont à sortir impérativement et uniquement la veille au soir.

Déchets Verts 2017:

Tous les jeudis du 6 avril au 30 novembre 2017



DÉCHETS VERTS



ENCOMBRANTS



3) Rentrée Scolaire 2017/ 2018 :

Les inscriptions scolaires pour l'école Yves Duteil débutent dès à présent pour les enfants nés en 2014. Se présenter en Mairie (mardi et vendredi de 16h00 à 19h00) munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

4) Autorisation de Sortie de Territoire pour les Mineurs :

A compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST).



Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou représentant légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Si l'enfant vit en France : Un enfant qui réside habituellement en France, qu'il soit Français ou étranger, doit être muni d'un titre d'identité ou de voyage, d'une autorisation de sortie de territoire et de la photocopie du titre d'identité de l'un de ses parents.

Les règles dépendent de la nationalité du parent signataire de l'AST.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire
Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.



5) Formations BAFA-BAFD 2017 :

La Ligue de l'Enseignement de Seine et Marne vous propose des formations BAFA –BAFD.

Si vous souhaitez plus de renseignements ou pour toutes inscriptions :

Ligue de l'enseignement de Seine et Marne
Ferme St Just CS 50716
77004 ELUN CEDEX
Mail : formation.animation@laligue77.org

6) Portes Ouvertes au CFA (IMA du Pays de Meaux)

La formation et l'avenir de nos jeunes sont l'affaire de tous. Le choix d'un métier est une étape très importante.

C'est pour cela, que le CFA du Pays de Meaux organise des journées « Portes Ouvertes » pour faire découvrir aux jeunes, parents, et enseignants, leurs métiers, leurs formations ainsi que les diplômes.

L'Equipe pédagogique sera heureuse de vous accueillir les :

- Samedi 25 février de 9h30 à 17h00
- Samedi 18 mars de 9h30 à 17h00
- Vendredi 21 avril de 17h00 à 21h00



Depuis le 18 novembre 2016, le site internet de la commune de Marchémoret vous propose une nouvelle page « OFFRES D'EMPLOIS »

Les offres d'emploi et de stage proposées sont régulièrement mises à jour et proposées par les antennes emplois de la Communauté de Communes de Plaines et Monts de France

Retrouvez toutes ces informations sur notre site : www.marchemoret.fr

Pensez-y !